

La base permanente d'équipements  
(projet BPE)

CNIS – 22 septembre 2005

Guy Desplanques

# Rappels

- Avant la BPE
  - Inventaire communal de 1998 : utilisation du fichier Sirene pour valider la collecte
  - Enquête Equipements Urbains (EEU) de 1994
  - Moyen terme 1999-2003 : projet de répertoire
    - En tirant parti des bases de données issues de sources administratives existantes et des possibilités de géolocalisation

# Étapes du projet

- Expression des besoins : 2002
- Etude préalable
  - Remise en mai 2004
  - Avis du comité des investissements en septembre 2004
- Etude détaillée : en cours
  - Fin du projet vers mars 2006

# Base actuelle

- Environ 100 types d'équipements
  - Insee : Sirene
  - DREES : ADELI, FINESS
  - DEP (Education nationale) : RAMSESE

# Mise en place d'un groupe diffusion

- Objectif : comment utiliser l'information collectée, en tenant compte de sa qualité ?
- Les principales conclusions ont fait l'objet d'un rapport
- Commande de travaux méthodologiques à la DET (DAR)

# Principaux points de l'avis du CI

- Importance d'une réflexion juridique et contractualisation avec les partenaires
- Problème de la géographie et de la géolocalisation des adresses
- Rapports avec EDL (entrepôt de données locales)
- Suite de l'Inventaire communal

# Décisions suite à l'avis

- Réflexion juridique :
  - Rédaction d'une convention avec la DREES et la DEP
  - Réunion(s) avec la DCSRI
- Géolocalisation : pas d'intégration pour l'instant de la BPE dans le RIL
- La BPE sera versée dans l'EDL
- Réflexion de la DDAR sur la reconduction d'un inventaire communal ; pas de priorité pour le SCEES

# Organisation de la production

- Un pôle à la DR du Limousin (4 à 5 personnes)
- en DR : du travail relatif à la localisation des équipements.
- A préciser : rôle de correspondant.

# Contrôle des données et mesure de la qualité

- Profiter de moyens déjà mis en place :
  - Superviseurs dans les petites communes
  - Enquête RIL dans les grandes communes
- Problème posé par la correction éventuelle des erreurs détectées : le projet BPE n'a pas la responsabilité des bases sur lesquelles il s'appuie

# Relance du groupe diffusion

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, autour de la commande passée à la DET, sur des questions méthodologiques
- Esquisse de groupe d'utilisateurs
- Instruction des demandes d'extension de la base (en particulier extensions régionales)
- Base de données mise à disposition des SED

# Diffusion des données

- Le projet a défini des indicateurs simples, qui seront produits chaque année, mais qui nécessitent cependant que des réflexions méthodologiques soient menées
- Une distinction de type rural / urbain
- CNIL : question abordée dans le cadre de la diffusion du RIL

# Extension de champ

- Ajouter de nouveaux types d'équipement
  - Équipements sportifs (en 2007)
  - Fichiers de gestion des services publics non disponibles par Sirène (police, Poste, etc.)
  - Fichiers gérés par des associations (notaires)